



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directions des services départementaux
de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré

école &
cinéma

Inscriptions au dispositif national École et Cinéma

Du 15/04/2024 au 31/05/2024

Plus que jamais, le cinéma participe à la construction du parcours artistique et culturel de l'élève. Les inscriptions au dispositif école et cinéma pour l'année 2023-2024 sont ouvertes du 15 avril au 31 mai 2024.

École & Cinéma et Maternelle au Cinéma sont des dispositifs nationaux d'éducation à l'image. Construits sur la base d'un partenariat entre l'école et la salle de cinéma, ces dispositifs ont pour but de faire découvrir aux enfants le cinéma en tant qu'art avec des projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma partenaires. Cette initiation au cinéma s'accompagne d'un travail pédagogique mené par les enseignant-es et les partenaires.

La coordination au niveau du département de Loire-Atlantique de ces deux dispositifs est assurée par la DSDEN 44 du côté de l'Éducation nationale et par Le Cinématographe, partenaire culturel du dispositif. La Direction diocésaine est partenaire du dispositif depuis 2021.

Tarifification

Le tarif pour chaque séance est de 2,50 € par élève et par séance, pris en charge par l'établissement scolaire ainsi que le coût du transport (une aide à la billetterie et/ou au transport peut exister selon les communes) et gratuité pour les accompagnant-es.

PROGRAMMATION 2024-2025 (sous réserve de la confirmation de la coordination nationale des deux dispositifs)

Cette sélection a été établie lors de comités de pilotage départemental qui réunissent des représentant-es des différents partenaires impliqués dans les dispositifs (enseignant-es, équipes des salles de cinéma, conseillers pédagogiques, Direction diocésaine, DSDEN 44).

MATERNELLE AU CINÉMA / CYCLE 1 :

Pour les classes du cycle 1, deux parcours cinématographiques différents sont proposés, l'un pour les classes GS et MS/GS (3 séances), l'autre pour toutes les autres classes (2 séances).

- **Classes multi-niveaux et MS :**
 - 2^{ème} trimestre : *Le petit monde de Léo* – programme de 5 courts-métrages
 - 3^{ème} trimestre : *Les petits contes de la nuit* – programme de 6 courts-métrages
- **Classes de GS et MS/GS :**
 - 1^{er} trimestre : *Les petits contes de la nuit* – programme de 6 courts-métrages
 - 2^{ème} trimestre : *Neige et les arbres magiques* – programme de 4 courts-métrages
 - 3^{ème} trimestre : *Le grand dehors* – programme de 3 courts-métrages

ÉCOLE & CINÉMA / CYCLE 2

- 1^{er} trimestre : *La ruée vers l'or* de Charles Chaplin
- 2^{ème} trimestre : *Microcosmos : le peuple de l'herbe* de Claude Nuridsany et Marie Pérennou
- 3^{ème} trimestre : *Ude* de Serge Ellisalde

ÉCOLE & CINÉMA / CYCLE 3

- 1^{er} trimestre : *Le Cheval venu de la mer* de Mike Newell (VF ou VOSTF)
- 2^{ème} trimestre : *Microcosmos : le peuple de l'herbe* de Claude Nuridsany et Marie Pérennou
- 3^{ème} trimestre : *Rouge comme le ciel* de Cristiano Bortone (VF ou VOSTF)

Pour plus de détails sur la programmation :

Consulter le site internet dans la partie [École & Cinéma](#) – Programmation 2024-2025.

LE CAHIER DES CHARGES

- ACCEPTER LA PROGRAMMATION DÉPARTEMENTALE : les classes inscrites doivent voir les 3 films de la programmation (GS, Cycles 2 et 3), 2 films (MS et classes multi-niveaux du cycle 1) dans l'année scolaire.

- ÊTRE EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET D'ÉCOLE : les enseignants doivent veiller à l'articulation de leur engagement dans École & Cinéma avec les priorités du projet de l'école.

- VOIR LES FILMS EN AMONT DES PROJECTIONS AVEC LES ÉLÈVES : des séances ouvertes au public et gratuites pour les enseignants inscrits sont organisées dans plusieurs salles de cinéma partenaires.

- PRÉPARER ET EXPLOITER LES FILMS AVEC LES ÉLÈVES : préparation en amont des projections puis échanges et analyse sur les films après les séances, avec l'appui des documents pédagogiques (plateforme Nanouk pour École & Cinéma, site de l'Archipel des Lucioles pour Maternelle au Cinéma, documents mis à disposition sur le site du Cinématographe) et éventuellement des temps de formation proposés (voir encadré sur les formations).

ATTENTION : dans le cadre du dispositif, il est impératif d'utiliser les adresses mail académiques. Les informations liées au dispositif ne seront envoyées qu'à ces adresses.

DÉROULEMENT DE L'INSCRIPTION

Cycles et niveaux

- L'inscription au dispositif « Maternelle au Cinéma » est possible à partir de la moyenne section. Cependant dans le cas d'une classe multi-âges, les élèves de petite section sont accueillis.
- L'inscription à « École & Cinéma » est possible à partir du CP.

La répartition est la suivante :

- Cycle 1: MS / GS
- Cycle 2: CP / CE1 / CE2
- Cycle 3: CM1 / CM2

Demandes d'inscription par établissement

- École avec 8 classes ou moins : jusqu'à 4 classes (tous cycles confondus)
- École avec plus de 8 classes : jusqu'à 6 classes (tous cycles confondus).

Modalités

- L'inscription au dispositif École & Cinéma et Maternelle au Cinéma pour la Loire-Atlantique se fait sur le site du Cinématographe.
- Accès direct pour l'inscription : www.lecinematographe.com/espace
- L'espace en ligne est accessible en rentrant le code RNE de l'école (sans le 044 > 4 chiffres + 1 lettre).

Calendrier

PHASE 1 > CANDIDATURES DES ÉCOLES : du lundi 15 avril au vendredi 31 mai 2024

En se connectant sur leur espace, les enseignant-es indiquent leurs souhaits d'inscription pour l'ensemble de l'école en mentionnant les niveaux des classes, les effectifs prévisionnels, les noms et prénoms ainsi que les contacts mail des enseignant-es concerné-es.

COMITÉ DE PILOTAGE : 11 juin 2024

Validation des critères de sélection. En fonction du nombre de demandes, il est possible que l'inscription de certaines classes ne soit pas validée.

PHASE 2 > RÉPONSES AUX CANDIDATURES : du 17 au 28 juin 2024

Réouverture du site pour consultation des résultats du comité de pilotage. Si nécessaire, les écoles apportent les modifications demandées en respectant les consignes et doivent valider leur inscription.

PHASE 3 > CONFIRMATION : du 27 août au 10 septembre 2024

Les écoles confirment les classes qu'elles souhaitent inscrire au dispositif sans changement de cycle (possibilité de changer de niveau de classe à l'intérieur d'un même cycle). Les enseignant-es indiquent les effectifs définitifs de leurs classes.

LES FORMATIONS

L'organisation des formations pour l'année 2024-2025 n'est pas encore établie. Le Cinématographe s'engage néanmoins à proposer des interventions théoriques sur la plupart des films de la programmation. Calendrier et programme à venir.

LES PRÉVISIONNEMENTS

Des séances des films de la programmation sont accessibles gratuitement aux enseignants inscrits dans plusieurs salles de cinéma partenaires. Celles-ci auront a priori lieu en amont de chaque trimestre. Tous les films seront au moins programmés une fois au Cinématographe. Le détail des projections sera disponible sur notre site et envoyé aux enseignants inscrits.

LES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Pour les films programmés en cycle 2 et cycle 3, de nombreuses ressources sont disponibles sur la plateforme Nanouk accessible à tous les enseignants qui en font la demande : livrets pédagogiques, extraits des films, photogrammes, affiches : <https://nanouk-ec.com/>

Des cartes élèves pour chaque film, prises en charge par Le Cinématographe sont réparties entre les salles de cinéma partenaires qui les remettent aux classes lors des séances.

Pour Maternelle au Cinéma, des documents pédagogiques, des bibliographies en lien avec les films ainsi que des photogrammes sont téléchargeables sur le site de l'association coordinatrice au niveau national : <https://www.passeursdimages.fr/maternelle-au-cinema>

Des cartes élèves pour chaque film, éditées au niveau de la coordination nationale sont réparties entre les salles de cinéma partenaires qui les remettent aux classes lors des séances.

Pour l'ensemble des films, ressources et documents pédagogiques sont mis à disposition sur le site de l'Inspection Académique ainsi que sur le site du Cinématographe.

SALLES PARTENAIRES

28 salles de cinéma sont partenaires du dispositif sur le département :

- ANCENIS – Cinéma Éden 3
- BLAIN – Cinéma Saint-Laurent
- CAMPBON – Cinéma Victoria
- DIVATTE-SUR-LOIRE – Cinéma Jacques Demy

- HÉRIC – Cinéma Le Gen'éric
- LA TURBALLE – Cinéma Atlantic
- LEGÉ – Cinéma Saint-Michel
- LE LOROUX-BOTTEREAU – Ciné Loroux
- LE POULIGUEN – Cinéma Pax
- NANTES – Cinéma Bonne Garde
- NANTES – Le Cinématographe
- NANTES – Le Concorde
- NORT-SUR-ERDRE – Cinéma Paradiso
- NOZAY – Cinéma Le Nozek
- PONTCHATEAU – Cinéma La Bobine
- PORNIC – Ciné Toiles de Retz
- PORNICHET – Cinéma La Toile de Mer
- REZÉ – Cinéma Saint-Paul
- SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC – Montluc Cinéma
- SAINT-HERBLAIN – Cinéma Lutétia
- SAINT-MARS-LA-JAILLE – Cinéma Jeanne d'Arc
- SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF – Cinéma Saint-Michel
- SAINT-NAZAIRE – Cinéma Jacques Tati
- SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU – Cinéphil'
- SAINTE-MARIE-SUR-MER (PORNIC) – Cinéma Saint-Joseph
- SAVENAY – Ciné Nova
- VALLET – Cinéma Le Cep
- VERTOU – Ciné-Vaillant

Thématique :

Cinéma - théâtre

M.A.J. le 07/05/2024

Dans cette rubrique

- [Inscription au dispositif](#)
- [Ressources](#)
- [Contacts](#)

Site du cinématographe

. <http://www.lecinematographe.com/>

Destinataires

. Tous les personnels du premier degré 44 PU et PR